



FICHE DE POSTE

Chargé(e) de mission éco responsabilité

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement.

Pour réaliser ses missions, le PAG a différents bureaux à travers le territoire, et les agents du PAG effectuent de nombreux déplacements dans le cadre de leurs missions.

Le PAG a développé une stratégie d'éco responsabilité en 2011, qui a été revue en 2015, et a effectué un bilan carbone en 2019. Le PAG cherche aujourd'hui à opérationnaliser les recommandations issues de ces exercices, en développant des actions concrètes à mettre en œuvre et des indicateurs pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés.

Le poste s'inscrit dans cette politique de développement durable.

Résidence administrative et déplacements :

Siège du PAG, Rémire Montjoly.

Des déplacements sont à prévoir dans les délégations territoriales (Saül, Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton).

Statut :

CDD de 3,5 mois, temps plein, catégorie B

Missions :

La mission, menée sur une courte durée, devra contribuer à dynamiser une stratégie pérenne à moyen et long terme, à la hauteur des ambitions nationales et des aires protégées.

Sous l'autorité de la Cheffe du Service Développement Durable, le/la chargé(e) de mission éco responsabilité aura pour responsabilité de, sur la base des documents existants et des bonnes pratiques en vigueur :

- (1) Actualiser l'état des lieux de certaines de nos pratiques au regard du plan d'action établi en 2019 dans le cadre du bilan carbone et en particulier faire le retour d'expériences sur la crise Covid ;

- (2) Construire la stratégie d'optimisation des moyens de transport du PAG (identifié comme premier poste d'émission dans le bilan carbone) ;
- (3) Construire et animer des bonnes pratiques environnementales adaptées au contexte de travail du PAG (dans une approche « Eviter, Réduire, Compenser ») :
- A l'échelle individuelle sur « les bons gestes du quotidien au travail » : au siège, comme en délégation (ateliers, supports de communication, sensibilisation, etc)
 - A l'échelle de l'établissement :
 - Infrastructures et équipements (consommation énergétique des bâtiments, dotations en équipements, etc.) ;
 - Organisation du travail (transports et mobilité, stockage informatique, déchets, etc.)
- (4) Développer des indicateurs et outils de suivi adaptés et pragmatiques pour permettre au PAG de mesurer l'impact des pratiques dans les activités courantes et dans les nouvelles actions engagées par l'établissement (ex : aménagement de sentier, organisation d'événements, missions scientifiques...)

Polyvalent et pragmatique, le chargé de mission est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées. Il/elle saura s'adapter au contexte et enjeux du PAG qui travaille avec des sites isolés en milieu tropical, et proposer des mesures simples et faciles à mettre en œuvre.

Le poids donné aux différentes missions et la feuille de route seront précisés en début de contrat. Dans cette perspective, les candidats sont encouragés à être force de proposition sur les activités à mener en priorité pendant la durée du contrat au regard de leur compréhension des enjeux et de leurs compétences.

Compétences :

- Maîtrise des outils informatiques de bureautique
- Compétences d'animation/mobilisation d'équipes
- Suivi et évaluation, développement et suivi d'indicateurs vérifiables objectivement
- Expériences préalables d'animation et sensibilisation aux démarches écoresponsables
- Connaissance souhaitée du cadre Services Publics Ecoresponsables (SPE)

Capacités :

- Sens de l'écoute et relationnel, patience, pédagogie
- Motivation et capacité à faire comprendre le sens de son action
- Rigueur, ponctualité, sens des responsabilités
- Aisance à l'oral
- Capacité à travailler en équipe

Prise de poste au 1^{er} septembre 2021

Date limite de candidature : 6 août 2021

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :
M. Pascal VARDON, Directeur du Parc amazonien de Guyane, 1 rue Lederson 97354 Rémire Montjoly

Les candidatures sont également envoyées par courriel à :

Françoise LEMAITRE_ANQUETIL- Responsable des Ressources Humaines :

en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

Copie à : Dipali MUKHERJEE, cheffe du service développement durable : en-dmukherjee@guyane-parcnational.fr

Renseignements : Dipali MUKHERJEE, cheffe du service développement durable : en-dmukherjee@guyane-parcnational.fr